UN PROFIL DES FEMMES DANS LES COLLECTIVITÉS RURALES, ÉLOIGNÉES ET NORDIQUES DU CANADA

Canada

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

- En 2006, la dernière année de recensement pour laquelle nous disposons de données, environ 2,8 millions de femmes habitaient le Canada rural tandis que 176 000 autres habitaient des régions éloignées. Ces femmes représentaient environ 18 % de la population féminine globale du Canada, et environ 50 % de la population des régions rurales et éloignées.
- Dans les régions rurales, éloignées et urbaines, le nombre de jeunes hommes et de garçons âgés de 0 à 24 ans est supérieur au nombre de jeunes femmes et de filles du même groupe d'âge. Toutefois, le profil s'inverse dans les régions urbaines chez les 24 ans et plus, le nombre de femmes y surpassant celui des hommes. Dans les régions rurales, c'est uniquement dans la tranche des 30 à 44 ans et la tranche des plus de 70 ans que les femmes sont en majorité. Dans les régions éloignées, les femmes constituent la majorité uniquement chez les 25 à 39 ans et les plus de 75 ans.
- La figure 1 présente la répartition de la population féminine par cohorte d'âges dans les régions urbaines, rurales et éloignées en 2006. Dans les régions éloignées, plus de 8 % de la population féminine est âgée de 10 à 14 ans (comparativement à 6,7 % dans les régions rurales et 6,2 % dans les régions urbaines).

Figure 1
Population féminine par groupe d'âge, Canada, 2006

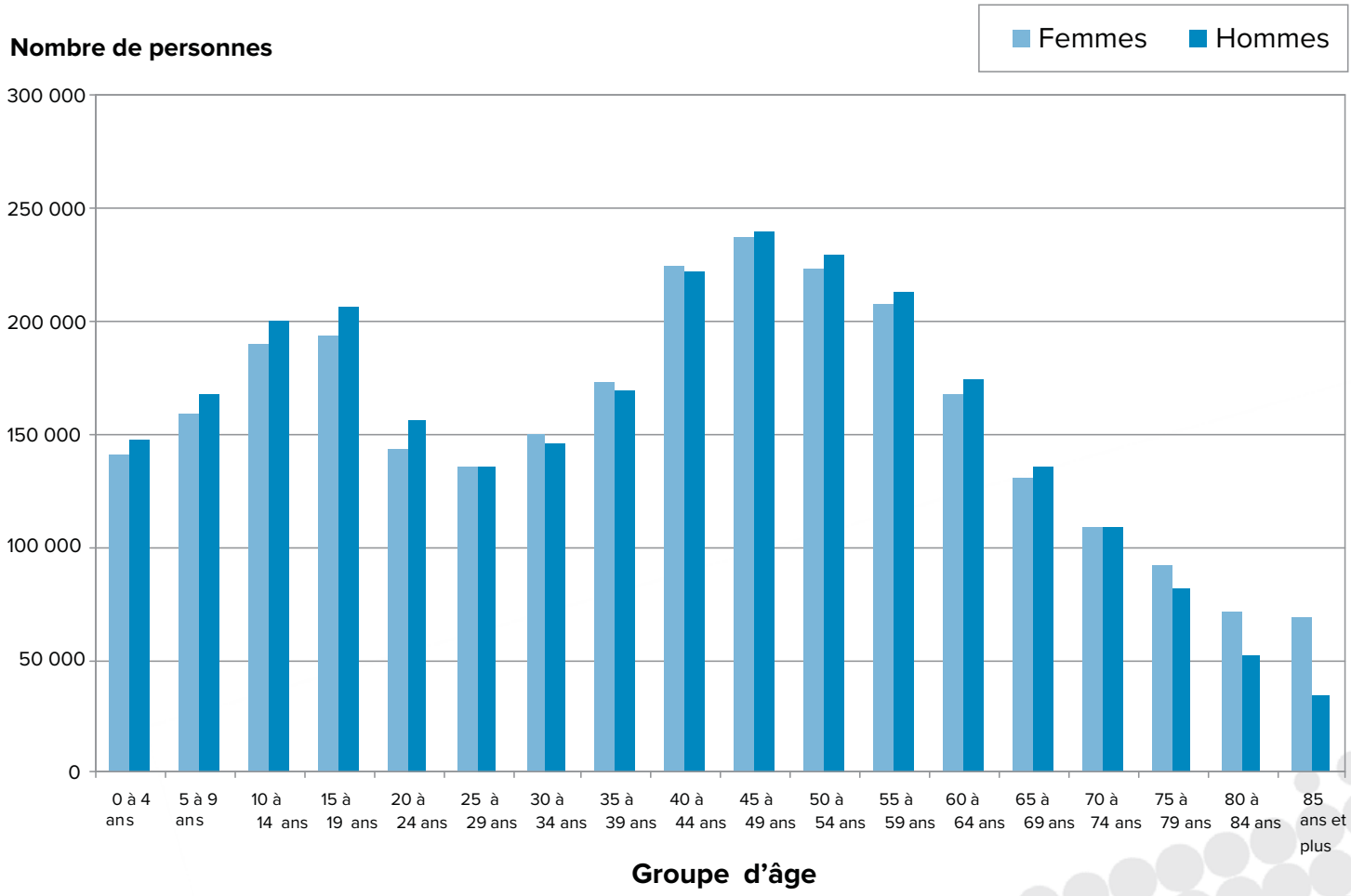

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Canada

POPULATION ACTIVE ET TAUX DE PARTICIPATION

- En 2006, on comptait environ 1,3 million de femmes au sein de la population active en milieu rural et près de 74 000 femmes dans la population active des régions éloignées. Les femmes y représentaient respectivement environ 45,6 % et 44,6 % de la population active. Ces pourcentages sont inférieurs à ceux des régions urbaines, où les femmes composaient 47,8 % de la population active en 2006.
- On observe à la fois des disparités régionales et des clivages entre les sexes dans les taux de participation, les taux d'emploi et les taux de chômage; des différences intéressantes sont enregistrées sur tous les tableaux :
  - Les hommes sont plus susceptibles d'afficher une participation à la population active et des taux d'emploi plus élevés que les femmes dans tous les types de régions (urbaines, rurales ou éloignées). C'est dans les régions urbaines que les taux de participation sont les plus élevés, quel que soit le sexe; ils commencent à décliner dans les régions rurales et sont au plus bas dans les régions éloignées. La figure 2 illustre cette tendance dans les taux de participation.
  - Au cours des dernières années, les taux de participation des femmes vivant dans des régions rurales sont demeurés inférieurs à ceux des femmes vivant dans des régions urbaines.
  - Le plus grand écart entre les sexes se manifeste dans les régions rurales, où le taux de participation des femmes était inférieur de 11,6 % à celui des hommes.

Figure 2
Taux de participation à la population active (population de 15 ans et plus), Canada, 2006

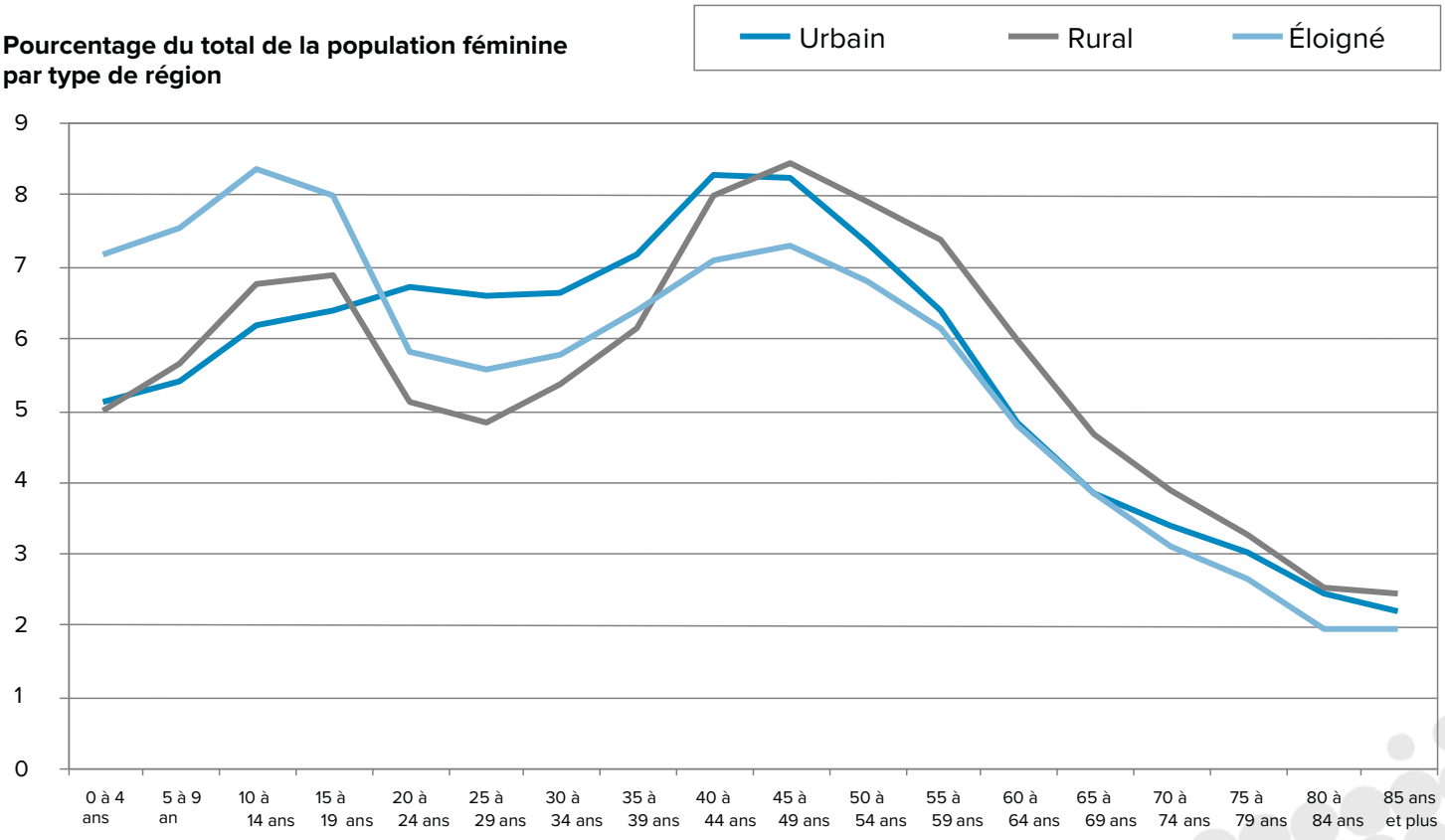

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Canada

TAUX DE CHÔMAGE

- Qu'il s'agisse des femmes ou des hommes, les taux de chômage sont plus élevés dans les régions éloignées. Ils commencent à décliner dans les régions rurales et ils sont au plus bas dans les centres urbains.
- Il existe un écart entre les sexes, qui varie toutefois d'une région à l'autre. Comme le montre la figure 3, dans les régions urbaines, le taux de chômage des femmes était de 6,3 %, comparativement à 6,1 % pour les hommes. Par contre, dans les régions rurales et éloignées, le taux de chômage des hommes était supérieur à celui des femmes. L'écart entre les sexes était particulièrement prononcé dans les régions éloignées, où le taux de chômage des hommes était de 16,1 %, comparativement à 13,1 % pour les femmes.

Figure 3
Taux de chômage (population de 15 ans et plus), Canada, 2006

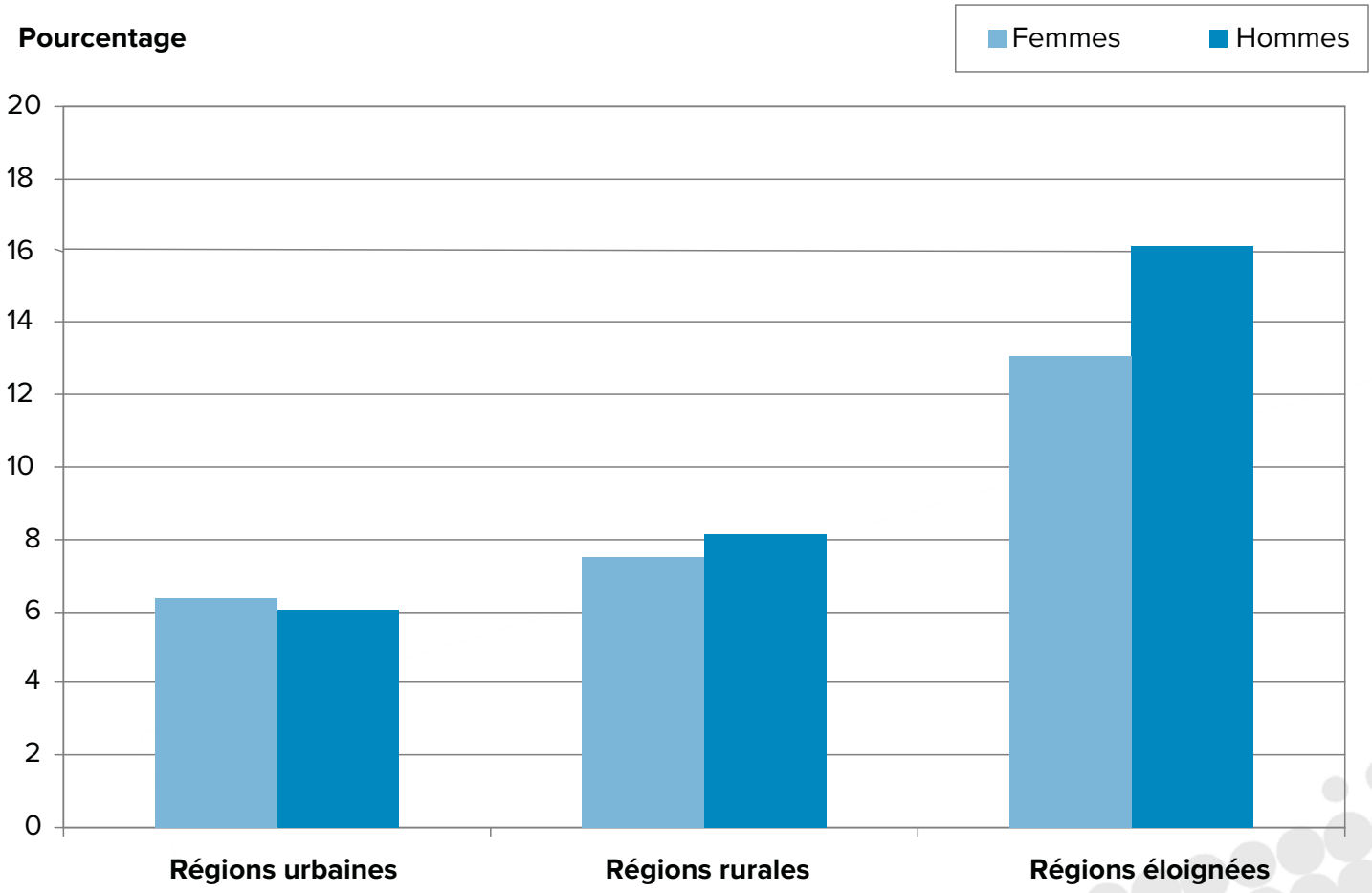

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006

Canada

TAUX D'EMPLOI

- Une plus faible proportion de femmes occupent un emploi en milieu rural qu'en milieu urbain; toutefois, de 1996 à 2010, les femmes en milieu rural ont fait des progrès comparativement à celles en milieu urbain.
- Dans tous les secteurs industriels sauf l'agriculture, la saisonnalité est plus prononcée au sein de la population active des régions rurales que des régions urbaines (Rothwell, 2002). La saisonnalité de l'emploi est plus prononcée chez les hommes. Les hommes en milieu rural affichent une saisonnalité de l'emploi considérablement supérieure à celle des hommes en milieu urbain. Le taux d'emploi des hommes au cours des mois de pointe (l'été) est aussi élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. C'est à dire que, si les taux moyens d'emploi des hommes sont plus faibles en milieu rural, ce n'est pas dû au fait qu'une plus petite proportion d'entre eux occupe un emploi durant l'année; c'est plutôt parce qu'une proportion réduite travaille à longueur d'année (figure 4).
- Les femmes vivant en milieux urbain et rural présentent une fluctuation semblable de la saisonnalité, mais leur profil est différent de celui de leurs homologues masculins. Le taux d'emploi des femmes a tendance à fléchir durant les mois d'été. Dans chaque cas, le taux d'emploi des femmes recule de 2 à 3 points de pourcentage en juillet et août (figure 4).

Figure 4
Taux d'emploi, principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), Canada, données mensuelles, 1996 à 2011

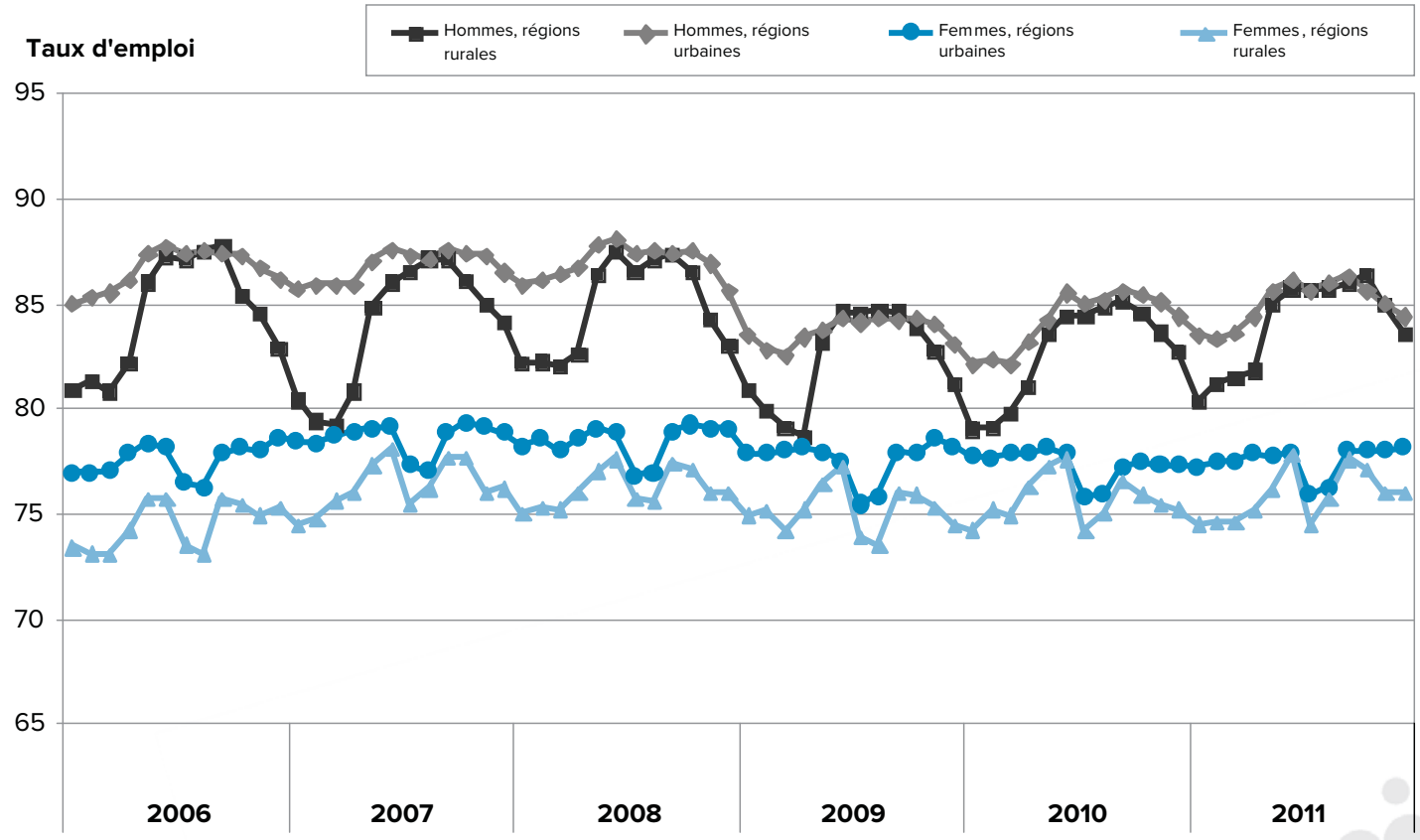

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active. Tableaux CANSIM 282-0097 et 282-0118.
Les données de 2001 à 2005 utilisent la délimitation géographique et la grille géographique de 2001, et les données de 2006 à aujourd'hui utilisent la délimitation et la grille géographique de 2006.

1. Le taux d'emploi est le pourcentage de la population de 25 à 54 ans qui occupe un emploi.

Canada

EMPLOI PAR SECTEUR INDUSTRIEL

- En milieu rural, près de 60 % des femmes qui occupent un emploi travaillent dans un des cinq secteurs industriels suivants : les soins de santé et l'assistance sociale (245 955 emplois); le commerce de détail (176 530 emplois); l'hébergement et les services de restauration (132 720 emplois); les services d'enseignement (123 875 emplois); et la fabrication (106 890 emplois).
- Dans les régions éloignées, les principaux secteurs industriels où travaillent les femmes sont : les soins de santé et l'assistance sociale; les services d'enseignement; l'administration publique; le commerce de détail; et l'hébergement et les services de restauration. Dans les régions éloignées, environ 62 % des femmes travaillent dans un de ces cinq secteurs industriels.
- En ce qui a trait à la représentation dans les industries traditionnellement dominées par l'un ou l'autre sexe, il existe encore un écart évident entre les sexes et les régions. Par exemple, les femmes sont, dans l'ensemble, sous représentées dans les secteurs des mines et de l'extraction du pétrole et du gaz comparativement aux hommes : elles n'y représentent que 18,3 % de la main d'œuvre. La représentation des femmes en milieux rural et éloigné est encore plus faible, soit 12,6 %.
- On observe des tendances semblables en agriculture, en foresterie ainsi que dans l'industrie de la pêche et de la chasse où, dans l'ensemble, les femmes occupent 30 % des emplois; en milieu rural ou éloigné, la représentation des femmes recule à 27,3 %.

Figure 5
Emploi par secteur industriel en milieu rural et en milieu urbain, Canada, 2006

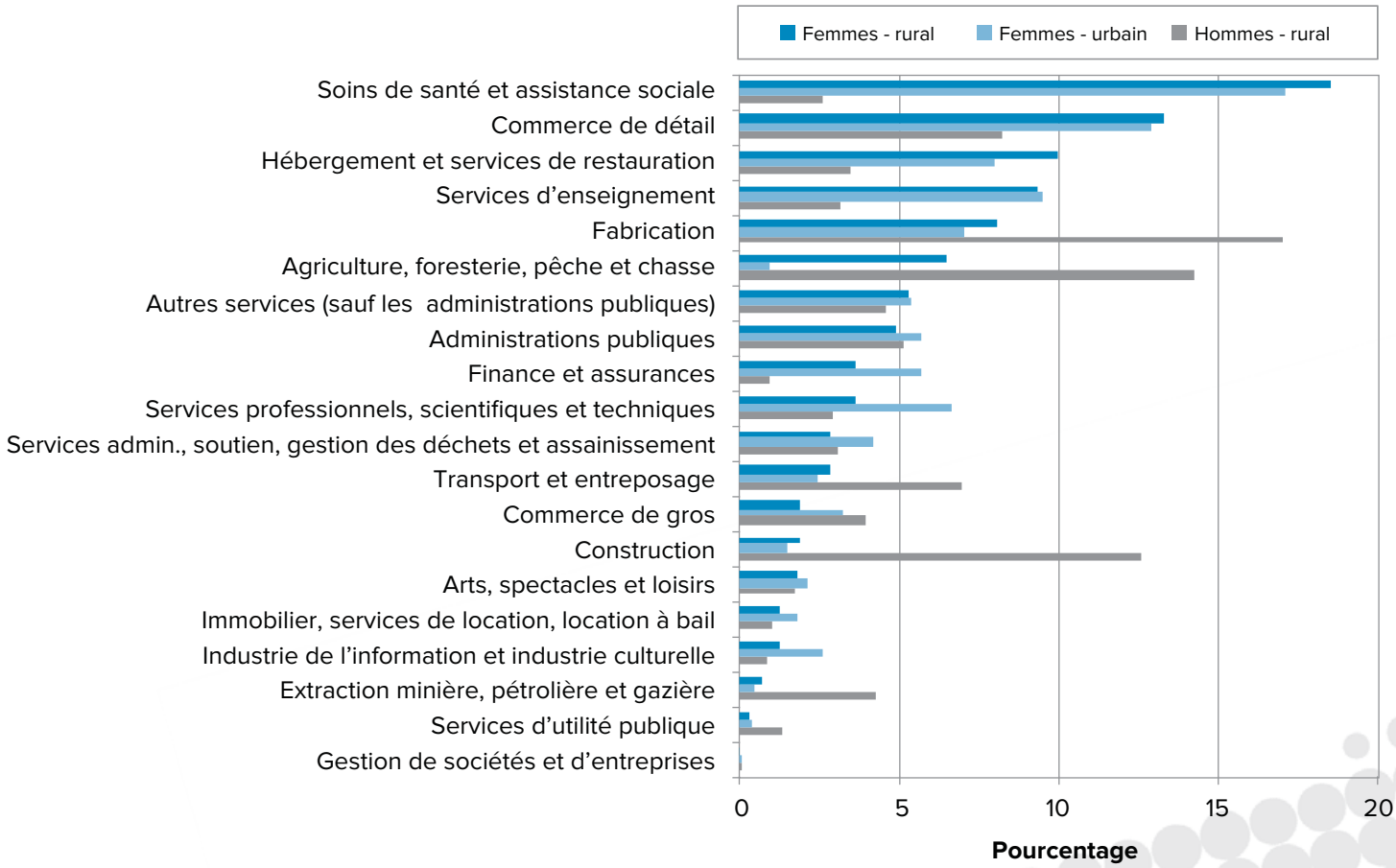

Données classées selon le domaine d'emploi des femmes en milieu rural
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Canada

PROFIL PROFESSIONNEL

- Peu importe la région, les femmes sont concentrées dans deux principales professions, à savoir : les affaires, la finance et l'administration; ainsi que les ventes et services (figure 6). Le premier groupe professionnel est particulièrement important pour les femmes en région urbaine (28 % des emplois occupés par des femmes) tandis que le second est prévalant chez les femmes en régions rurales et éloignées (32 % des emplois occupés par des femmes).
- En ce qui a trait aux emplois traditionnellement masculins, les femmes des régions rurales et éloignées occupent 21 % des emplois dans le secteur des sciences naturelles et appliquées, et seulement 7 % des emplois dans le secteur des métiers, du transport et de la machinerie.

Figure 6
Profil professionnel de groupes démographiques choisis en milieu rural et en milieu urbain, Canada, 2006

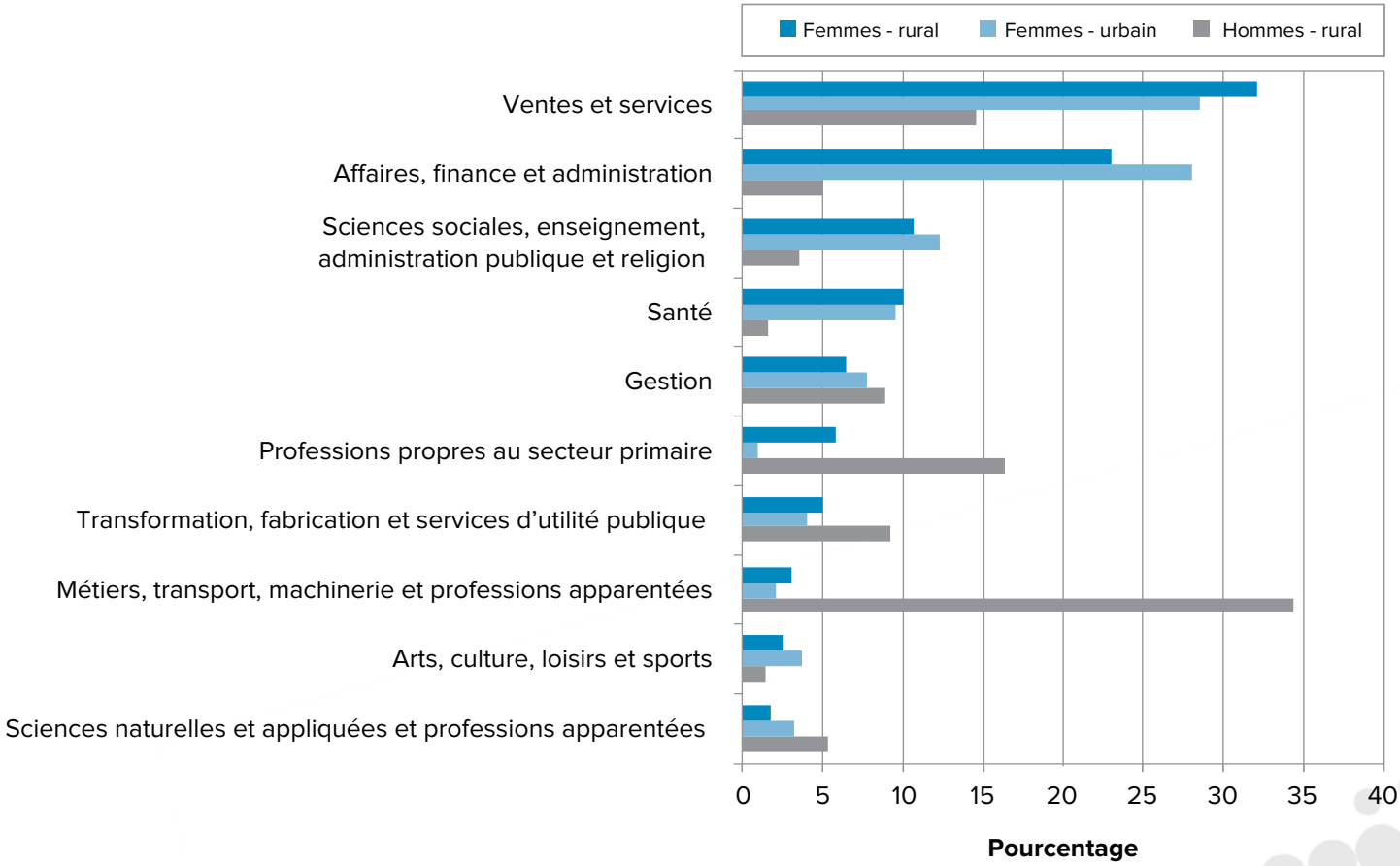

Données classées selon le domaine d'emploi des femmes en milieu rural
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006

Canada

NIVEAUX DE REVENU

- Le revenu d'emploi moyen des femmes est inférieur à celui des hommes dans toutes les régions et pour toutes les années de recensement (1996, 2001, 2006).
- L'écart entre le revenu d'emploi moyen des jeunes femmes (15 à 29 ans) et celui des jeunes hommes est plus prononcé dans les régions rurales que dans les régions urbaines. De plus, cet écart est demeuré à peu près stable de 1996 à 2006.
- Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être en situation de faible revenu (c'est à dire de gagner moins de 25 000 $ par année, après impôt).
- Il y a plus d'hommes que de femmes dans les catégories de revenu de plus de 25 000 $. En outre, cet écart entre le nombre de femmes et d'hommes se creuse à mesure que le niveau de revenu augmente.

Figure 7
Personnes déclarant un revenu après impôt en 2005, population de 15 ans et plus, Canada, 2006

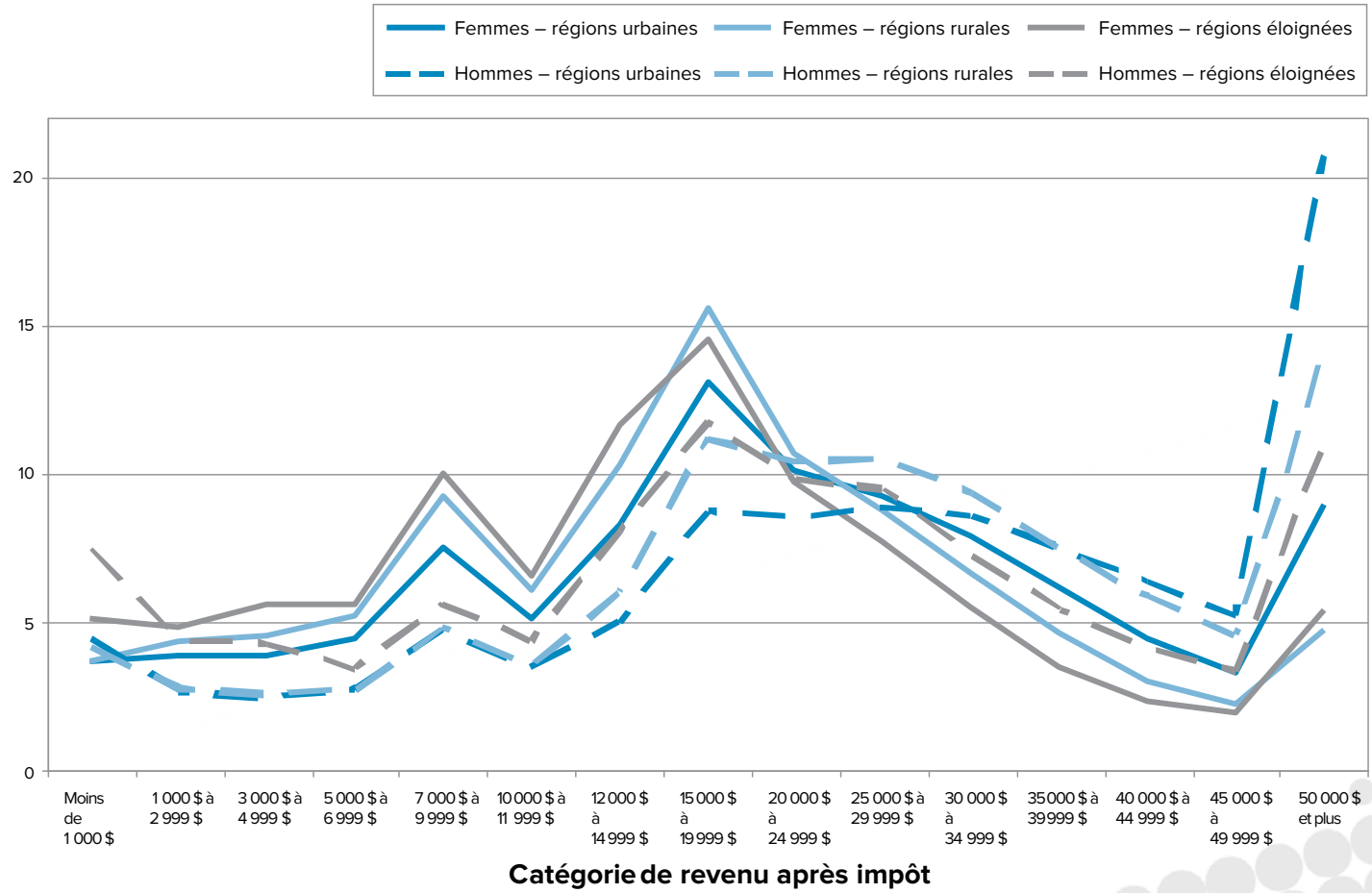

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006

Canada

NIVEAU DE SCOLARITÉ

- En 2006, près de 1,6 million de femmes en milieu rural et 74 000 femmes en région éloignée avaient obtenu un certificat, un diplôme ou un grade, comparativement à 1,5 million d'hommes en milieu rural et 71 000 à hommes en région éloignée.
- Dans les régions rurales et éloignées, les femmes étaient légèrement plus susceptibles que les hommes d'avoir obtenu un certificat, un diplôme ou un grade (CDG) en 2006, alors qu'il n'y a pour ainsi dire pratiquement aucune différence entre les sexes dans les régions urbaines. Toutefois, on a relevé des différences régionales considérables : à mesure qu'on passe des régions urbaines aux régions rurales et aux régions éloignées, de moins en moins de personnes font des études menant à un CDG.
- En 2016, 56 % des femmes habitant une région éloignée avaient un CDG comparativement à 51 % des hommes en région éloignée. Par ailleurs, 69 % et 78 % des femmes dans les régions rurales et les régions urbaines respectivement possédaient un CDG.
- La répartition sexuée est différente en ce qui a trait aux diplômes d'études supérieures, plus d'hommes que de femmes étant titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat. En 2006, environ 459 000 femmes étaient titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, dont 32 000 habitaient dans une région rurale ou éloignée. Par contre, environ 585 000 hommes étaient titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, dont environ 41 000 habitaient dans une région rurale ou éloignée.
- Dans l'ensemble, les femmes des régions rurales et éloignées sont les moins susceptibles de détenir une maîtrise ou un doctorat comparativement à leurs homologues ruraux et à leurs concitoyennes urbaines. Environ 1,4 % des femmes en milieu rural avaient atteint ce niveau de scolarité en 2006; le pourcentage correspondant est encore moindre dans les régions éloignées (0,9 % des femmes). Dans les régions urbaines, par contre, le pourcentage correspondant est d'environ 4 % pour les femmes et 5,4 % pour les hommes (voir la figure 9).

[1] Le certificat, diplôme ou grade (CDG) comprend : le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent; le certificat ou diplôme d'apprentie ou d'une école de métiers; le certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire; le certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat; le certificat, diplôme ou grade universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat.

NIVEAU DE SCOLARITÉ ET PRINCIPAL DOMAINE D'ÉTUDES

- Les femmes ayant des titres scolaires postsecondaires ont obtenu leur diplôme dans quatre grands domaines d'études : l'éducation; le commerce, la gestion et l'administration publique; la santé, les parcs, les loisirs et le conditionnement physique; ou les sciences sociales, les sciences du comportement et le droit. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les régions rurales et éloignées.
- La proportion de femmes qui déclarent le commerce, la gestion et l'administration publique comme leur principal domaine d'études est semblable dans tous les types de régions (environ 27 %). Par contre, il existe de nettes différences régionales dans le domaine de l'éducation. En effet, les femmes des régions éloignées sont plus susceptibles de faire de telles études, suivies des femmes des régions rurales; enfin, les femmes des régions urbaines sont les moins susceptibles de choisir ce domaine d'études.

Figure 8
Maîtrise ou doctorat, population de 15 ans et plus, Canada, 2006

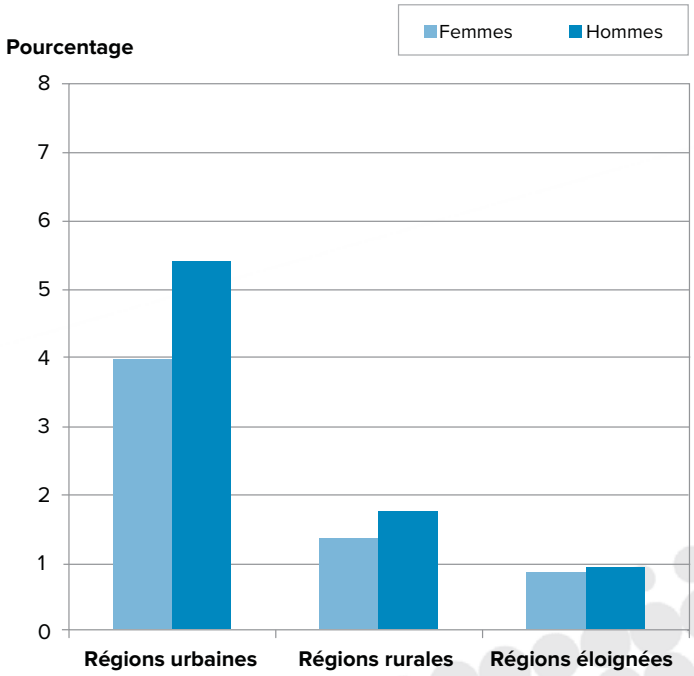

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Canada

TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ

- Peu importe où elles vivaient, plus de 90 % des femmes ont déclaré avoir consacré un certain nombre d'heures au travail non rémunéré, y compris au travail ménager non rémunéré. Les femmes en effectuent environ 5 % de plus que leurs homologues masculins habitant dans le même type de région.
- La figure 10 montre le pourcentage de personnes déclarant deux types particuliers de travail non rémunéré : des soins à des enfants, ou, encore, des soins ou de l'aide à des personnes âgées. Peu importe le type de région, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'accomplir ces types de travail non rémunéré. Toutefois, dans les régions rurales et éloignées, le pourcentage de femmes accomplissant ces types de travail non rémunéré et l'écart avec leurs homologues masculins sont plus grands que dans les régions urbaines.

Figure 9
Travail non rémunéré, Canada, 2006

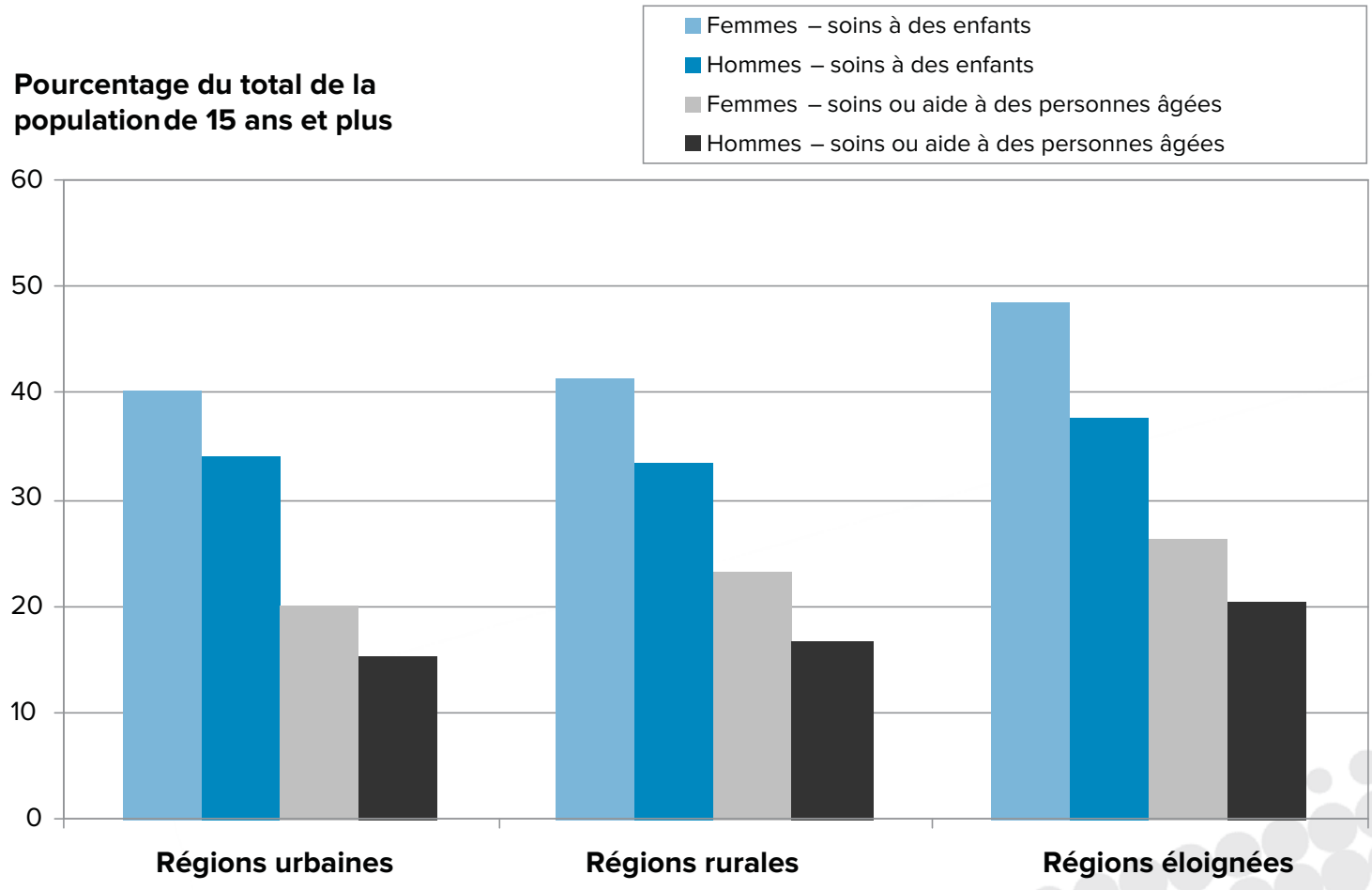

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Canada

CRIME ET VIOLENCE

- En règle générale, les crimes violents déclarés par la police sont plus nombreux dans les régions rurales, surtout en ce qui a trait aux crimes envers les femmes. En 2008, dans les régions rurales, le nombre de crimes violents contre des femmes ayant été déclarés par la police a atteint 1 440 pour 100 000 femmes (de 18 ans et plus); comparativement, ce taux est de 1 015 pour 100 000 dans les régions urbaines. Pour chaque victime masculine d'un crime déclaré par la police, on comptait 1,15 victime féminine.

Figure 10
Victimes de crimes violents déclarés par la police dans les régions rurales et urbaines, adultes de 18 ans et plus, Canada, 2008[1]

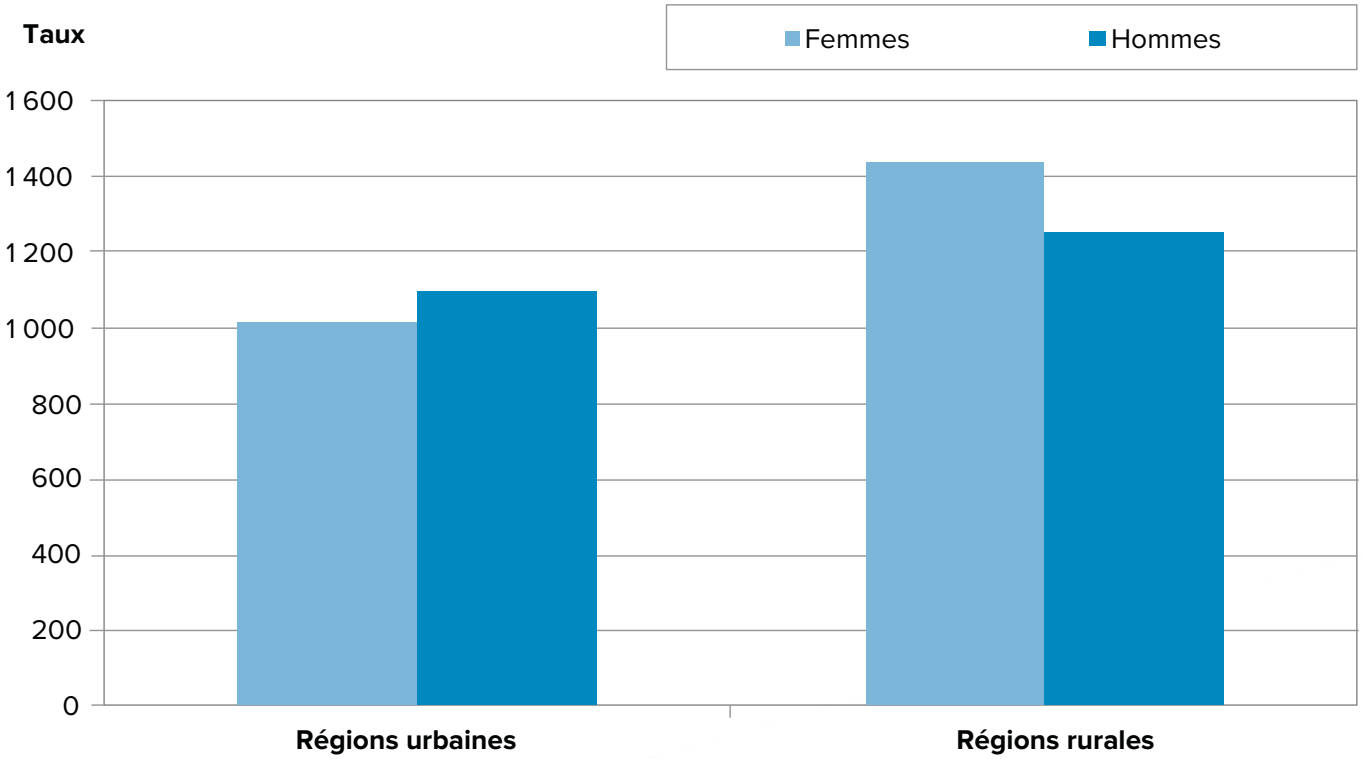

1. Les taux sont calculés par tranche de 100 000 personnes de 18 ans et plus.
2. Exclut les données déclarées par les services de police régionaux de Halton et de Durham en raison du manque de correspondance entre les limites des régions métropolitaines de recensement et les limites des territoires policiers.

Remarque : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100. Les données sont fondées sur les comptes des victimes obtenus à l'aide du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire; au total, elles représentent 98 % de la population du Canada. La couverture de chaque province et territoire est supérieure à 95 %, à l'exception de la Colombie Britannique, où elle s'établit à 92 %. Exclut les affaires pour lesquelles l'âge ou le sexe de la victime était inconnu.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

[1] La figure 10 montre, ventilés par sexe, les taux des victimes de crimes déclarés par la police par RMR (région urbaine) et hors RMR en 2008. Il faut prendre note que, dans ce graphique, à la différence des graphiques antérieurs, les agglomérations de recensement (AR) sont intégrées à la catégorie « hors RMR ». Les taux sont calculés par tranche de 100 000 personnes de 18 ans et plus. Voir les définitions en annexe.

IDENTITÉ AUTOCHTONE

- Les femmes et les filles autochtones composent une grande partie de la population des régions rurales et éloignées au Canada. En 2006, environ 600 000 femmes ont déclaré une identité autochtone; environ 46 % d'entre elles habitent des régions rurales ou éloignées (voir la figure 11).

Figure 11
Population ayant une identité autochtone, Canada 2006

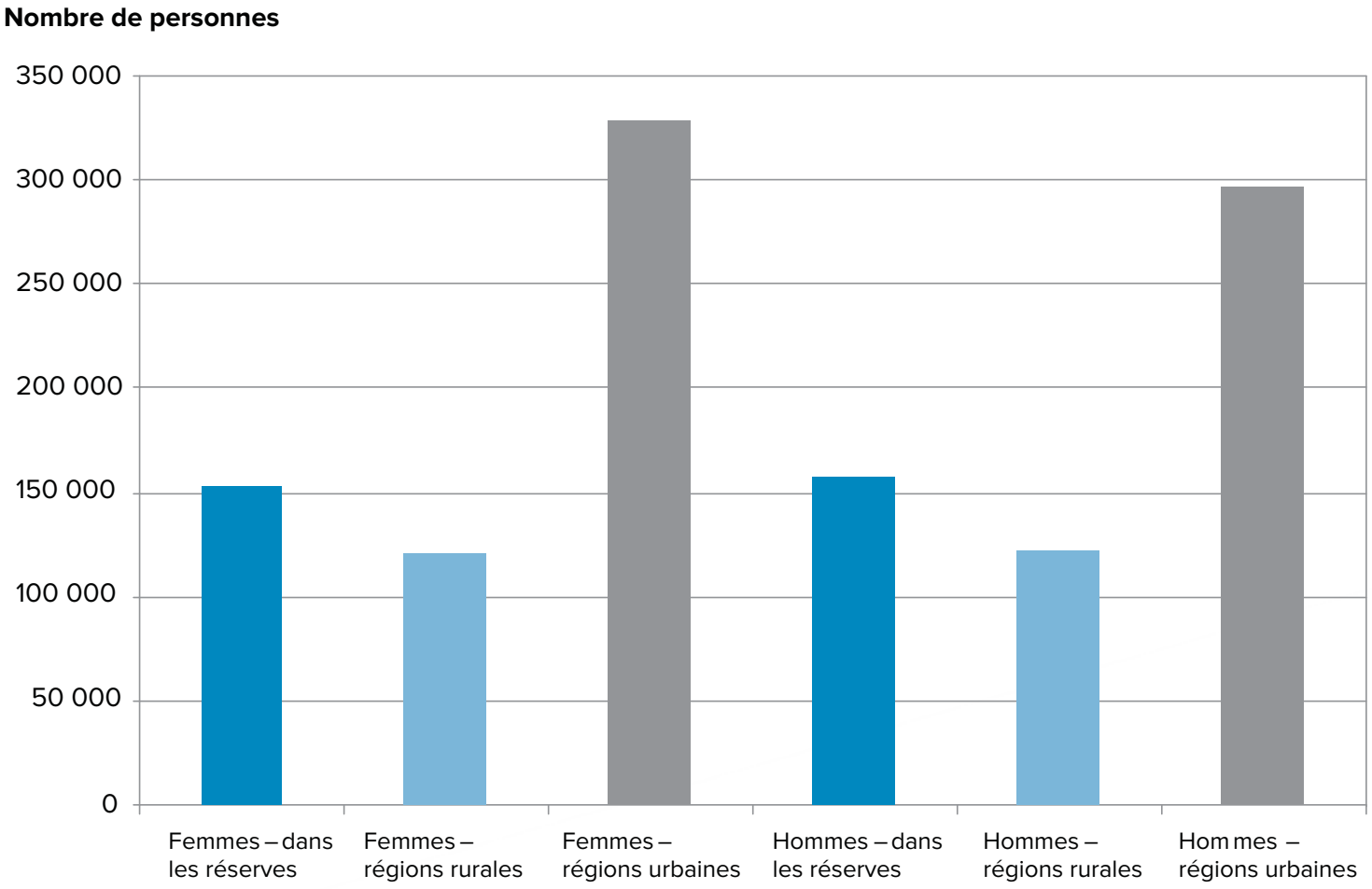

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Canada

POPULATION ACTIVE ET IDENTITÉ AUTOCHTONE

- En 2006, les Autochtones composaient environ 3 % de la population active du Canada. Les femmes comptaient pour environ 49 % de cette population active autochtone.
- Les taux de participation des Autochtones et des non Autochtones étaient partout similaires; les différences tenaient plutôt au sexe ou à la région. Plus précisément, les taux de participation les plus faibles étaient ceux des femmes autochtones vivant dans les réserves (49 % contre 56 % pour les hommes autochtones). Les femmes autochtones en milieu rural ont déclaré un taux de participation de 60 % (comparativement à 68 % pour les hommes autochtones en milieu rural); les femmes autochtones vivant en milieu urbain avaient un taux de participation de 63 % (comparativement à 73 % pour les hommes autochtones en milieu urbain).
- Ce sont en grande partie les taux de chômage qui distinguent les populations d'identité autochtone et non autochtone. La figure 12 montre le taux de chômage des femmes vivant dans les réserves, dans les régions rurales et dans les régions urbaines comparativement à leurs homologues masculins, pour les populations tant d'identité autochtone que d'identité non autochtone.

Figure 12
Taux de chômage, Canada 2006

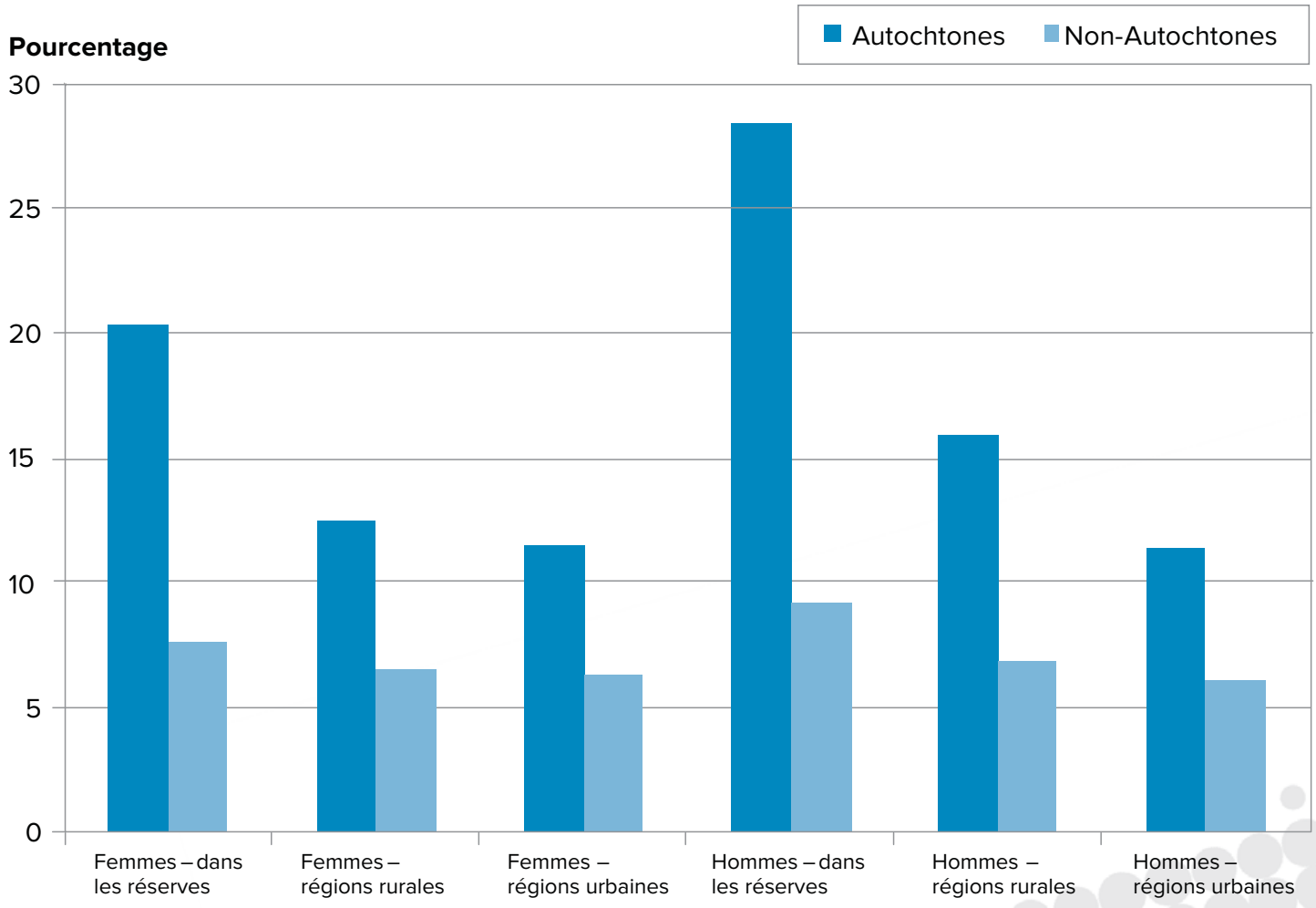

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Canada

EMPLOI PAR PROFESSION ET IDENTITÉ AUTOCHTONE

- Tout comme chez les femmes non autochtones, les ventes et les services sont la profession la plus courante chez les femmes autochtones (35 %).
- Pour les femmes autochtones dans les réserves, plus particulièrement, les ventes et les services constituent la profession la plus courante. Suivent les sciences sociales, l'enseignement, l'administration publique et la religion (près de 22 %); seulement 16 % des femmes non autochtones dans les réserves exercent une profession appartenant à cette catégorie.
- Les femmes autochtones dans les régions rurales, à l'instar de leurs homologues non autochtones, sont sous représentées dans les emplois traditionnellement masculins y compris les sciences naturelles et appliquées et les professions apparentées (2 %); les métiers, le transport et la machinerie (4 %); les professions propres au secteur primaire (4 %); et la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique (4 %) (figure 13).

Figure 13
Femmes actives de 15 ans et plus habitant dans des régions rurales de recensement, par profession, Canada 2006

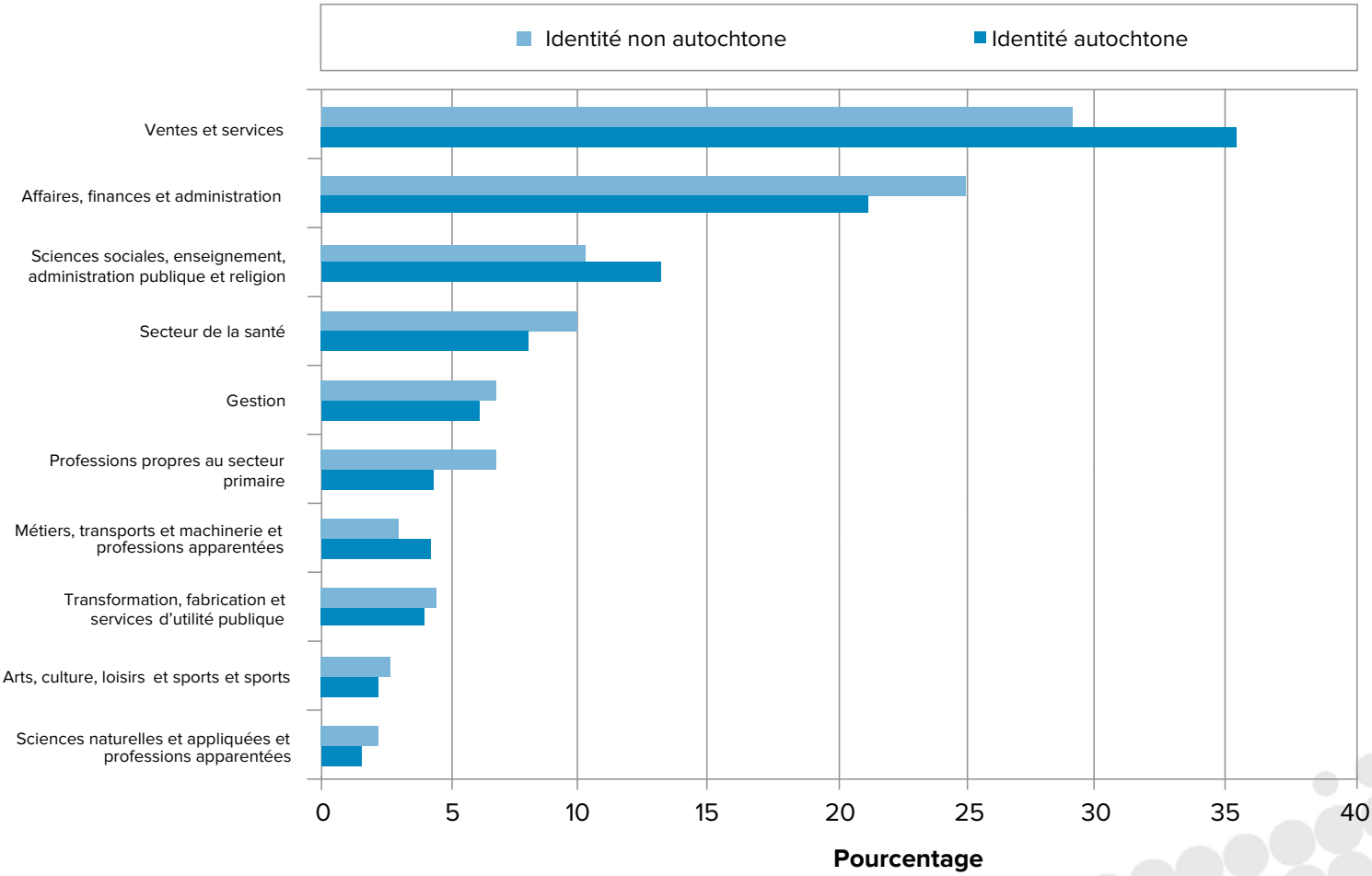

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006

Canada

NIVEAU DE SCOLARITÉ ET IDENTITÉ AUTOCHTONE

- Comme nous l'avons déjà fait remarquer dans le cas des statistiques relatives à la population générale et des statistiques par région, les femmes sont autant ou plus susceptibles que les hommes, dans chaque type de région, d'avoir fait des études menant à un certificat, un diplôme ou un grade (CDG). Cette tendance est encore plus prononcée dans le cas des peuples autochtones. Dans les régions rurales, environ 41 % des femmes autochtones n'avaient pas de CDG, comparativement à près de 47 % des hommes; dans les régions urbaines, 35 % des femmes autochtones n'avaient pas de CDG, comparativement à environ 38 % des hommes autochtones (figure 14).
- À l'autre extrémité du spectre de l'éducation, il est évident que les femmes et les hommes autochtones sont moins susceptibles que leurs homologues non autochtones d'avoir fait des études universitaires. La plus faible proportion de personnes ayant fait des études universitaires vit dans les réserves tandis que la plus forte proportion vit dans des régions urbaines. Dans tous les types de régions, plus de femmes que d'hommes autochtones ont fait des études universitaires (figure 14).

Figure 14
Pourcentage de personnes de 15 ans ou plus possédant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire au baccalauréat ou supérieur, Canada 2006

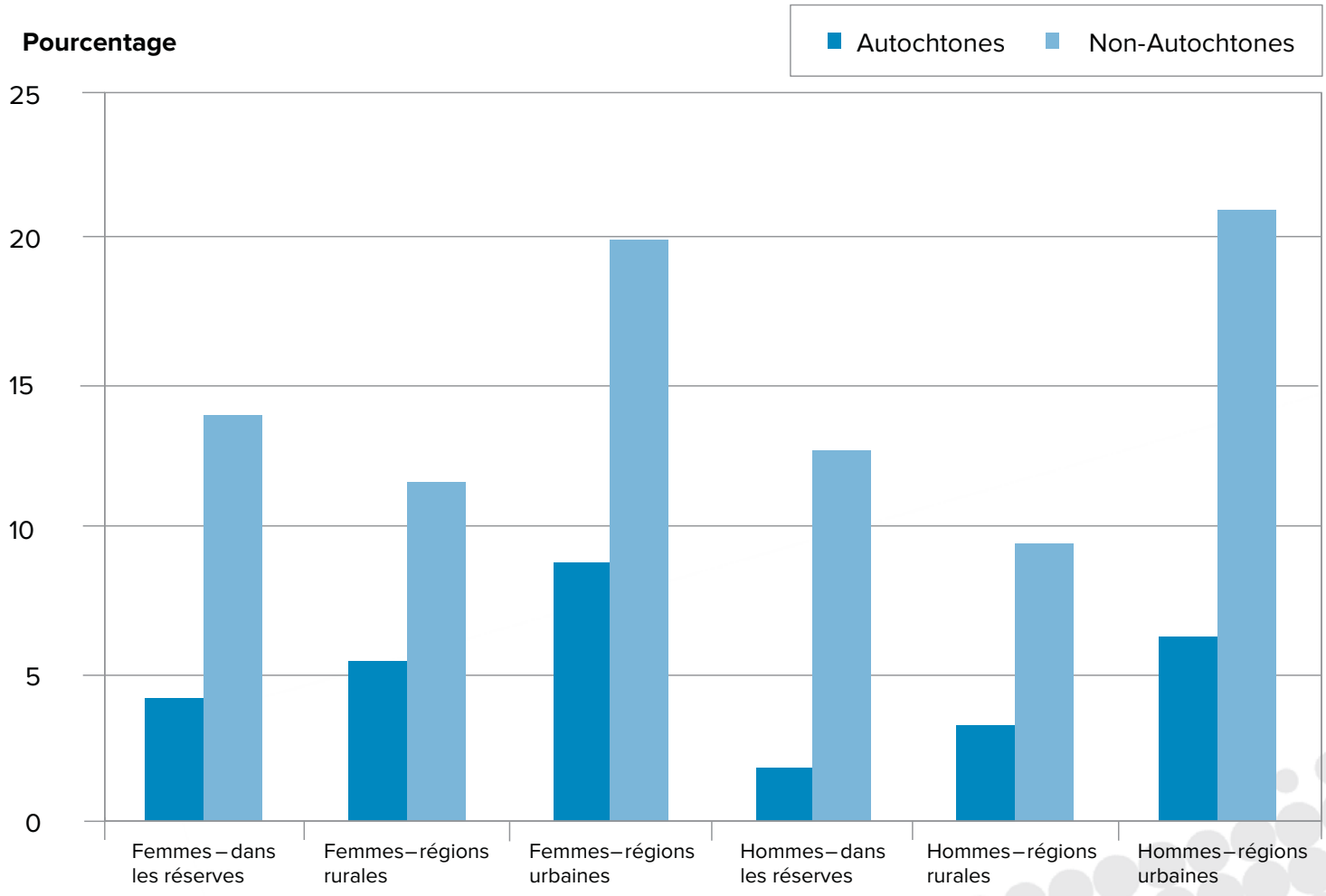

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Canada

NIVEAUX DE REVENUS ET IDENTITÉ AUTOCHTONE

- En 2006, les femmes autochtones vivant dans les réserves ont déclaré un revenu médian (pour l'année 2005) d'environ 12 500 $; il s'agit du niveau de revenu le plus bas comparativement aux femmes d'identité non autochtone et d'identité autochtone vivant dans d'autres types de régions (figure 15). Toutefois, le revenu médian des femmes autochtones vivant dans les réserves dépasse de près de 2 500 $ celui des hommes autochtones vivant dans les réserves, qui est d'environ 10 000 $.
- Les femmes autochtones vivant dans des régions rurales et urbaines avaient des revenus médians d'environ 16 000 $ et 17 000 $ respectivement, ce qui est inférieur à celui des femmes non autochtones vivant dans les mêmes régions (figure 15).
- En 2005, environ 63 % des femmes autochtones et 66 % des hommes autochtones vivant dans les réserves avaient un revenu inférieur à 20 000 $.
- Dans tous les types de régions (dans les réserves et dans les régions rurales et urbaines), plus de 53 % des femmes autochtones avaient un revenu inférieur à 20 000 $ en 2005.

Figure 15
Revenu médian total, en 2005, des personnes de 15 ans et plus, Canada, 2006

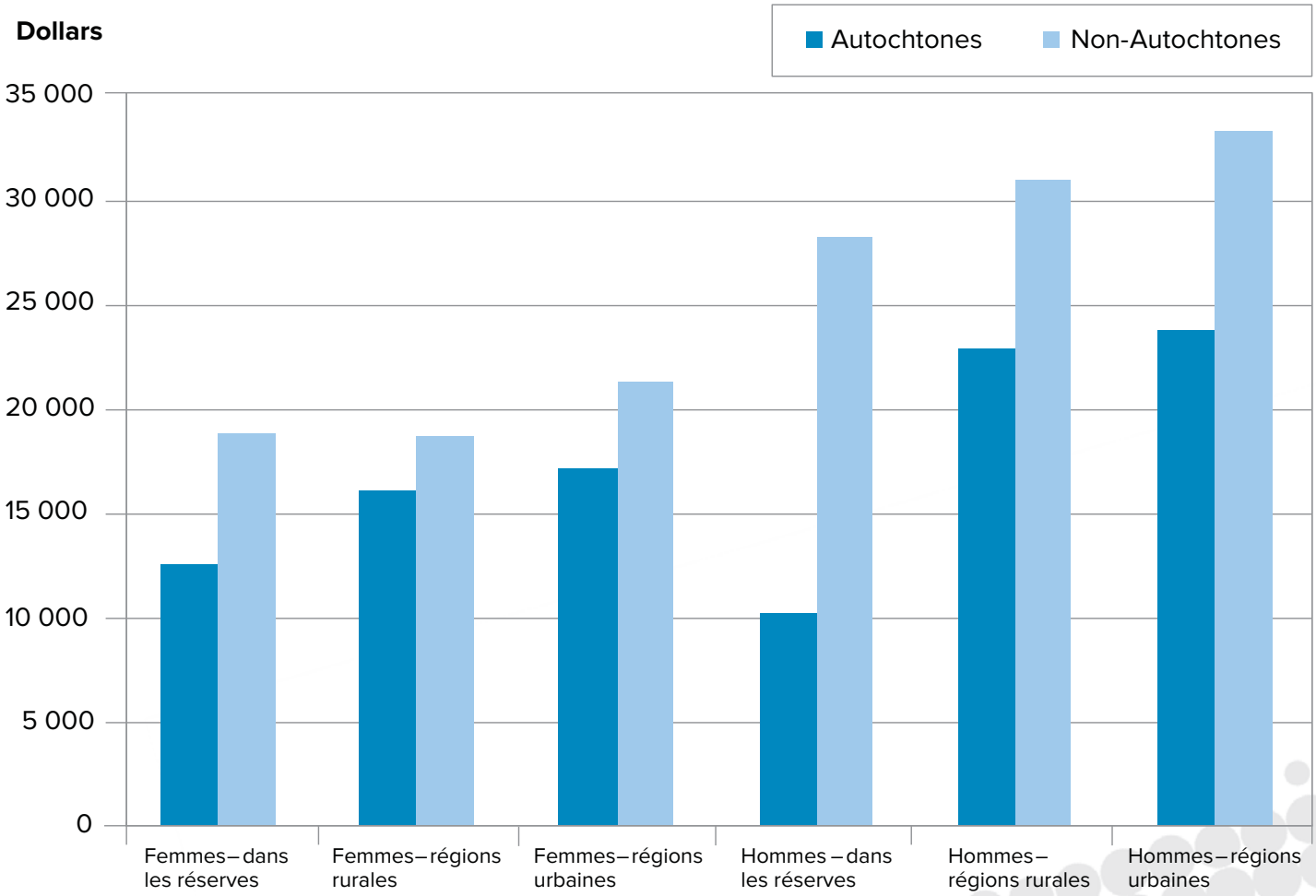

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Canada

RÉFÉRENCES

DU PLESSIS, Valerie, Roland Beshiri, Ray D. Bollman et Heather Clemenson. Définitions de « rural » dans le *Document de travail sur l'agriculture et le milieu rural nº 61*, Ottawa, Statistique Canada, 2002. Nº 21-601-MIF au catalogue.

ROTHWELL, Neil. « Variation saisonnière de l'emploi en milieu rural », dans *Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 3, nº 2, Ottawa, Statistique Canada, 2002. Nº 21-006-XIF au catalogue.

ROTHWELL, Neil et Ray D. Bollman. « Les entreprises manufacturières dans les régions rurales et les petites villes du Canada » dans *Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 8, nº 6, Ottawa, Statistique Canada, 2011. Nº 21-006-X au catalogue.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du Recensement de 2006* [en ligne], Ottawa, Statistique Canada, 2008, [http://www12.statcan.gc.ca/census recensement/2006/ref/dict/index fra.cfm].

STATISTIQUE CANADA. « Nouvelle terminologie relative aux "régions urbaines" » dans *Le Quotidien*, Ottawa, Statistique Canada, le jeudi 3 février 2011.

Canada

ANNEXE A: DÉFINITIONS

Définition des concepts géographiques

Tous les ensembles de données ne sont pas totalisés à l'aide des mêmes concepts géographiques. Dans ce rapport, les termes « rural » et « urbain » renvoient chacun à deux concepts différents, décrits ci dessous.

En bref, la plupart des ensembles de données sont présentés en regroupant les catégories de la Classification des secteurs statistiques (CSS), une variante de la Classification géographique type (CGT) de 2011, qui constitue actuellement la norme ministérielle pour les régions géographiques et qui a été approuvée le 16 mai 2011 . Cette variante de la classification couvre tout le territoire du Canada à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), en incluant les zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). La variante de la classification respecte le principe de classification d'exhaustivité en garantissant que toutes les subdivisions de recensement (SDR) au Canada sont incluses dans la classification. Les SDR situées à l'extérieur des RMR ou des AR sont classées selon les ZIM. Par contre, la plupart des variables relatives à l'identité autochtone sont totalisées au moyen de trois autres concepts géographiques : dans les réserves, région urbaine de recensement et région rurale de recensement; par conséquent, bien que les deux concepts aient tendance à produire des résultats semblables en ce qui a trait aux tendances et aux profils généraux, les résultats fondés sur les deux définitions ne sont pas strictement comparables. Pour une discussion détaillée de ces concepts géographiques, voir du Plessis et coll. (2002).

RMR/AR

Le sigle RMR/AR est utilisé pour parler des grands centres urbains; les **RMR** sont les régions métropolitaines de recensement tandis que les **AR** sont les agglomérations de recensement. Une région métropolitaine de recensement (RMR) a un noyau urbain dont la population atteint au moins 100 000 personnes. Une agglomération de recensement (AR) a un noyau urbain dont la population compte de 10 000 à 99 999 personnes. Les RMR et les AR englobent toutes deux des municipalités adjacentes dont au moins 50 % des travailleuses et des travailleurs travaillent dans le noyau urbain.

Les villes ou les municipalités situées à l'extérieur des RMR et des AR sont désagrégées en quatre « zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement » (ZIM) fondées sur le pourcentage des navetteuses et navetteurs qui se rendent dans une RMR ou une AR. L'importance du navettage entre les régions rurales et les centres urbains sert de substitut à la mesure dans laquelle une région rurale entretient des liens économiques et sociaux avec un grand centre urbain. Pour plus de renseignements sur les ZIM, voir McNiven et coll. (2000).

Rural

Dans ce rapport, le terme **rural** se dit d'un ensemble composé de trois types de ZIM, c'est à dire les ZIM fortes, modérées et faibles. La catégorie des ZIM fortes comprend les subdivisions où 30 % ou plus de la population active fait du navettage vers un grand centre urbain. La catégorie des ZIM modérées comprend les subdivisions où de 5 à 29 % de la population active fait du navettage vers un grand centre urbain. La catégorie des ZIM faibles comprend les subdivisions dont la proportion de navetteuses et de navetteurs est supérieure à 0 % mais inférieure à 5 %.

Éloigné

Dans ce rapport, le terme éloigné se dit d'un ensemble ne comprenant aucune subdivision de ZIM et réunissant les subdivisions des territoires qui ne font pas partie d'une agglomération de recensement (AR). La catégorie **Aucune ZIM** comprend les subdivisions où personne ne fait du navettage pour aller travailler dans une RMR/AR.

Dans les réserves – variables de l'identité autochtone

Cela comprend les huit genres de subdivisions de recensement (SDR) légalement affiliées aux Premières nations ou aux bandes indiennes, c'est à dire la réserve indienne (IRI), l'établissement indien (S E), l'*Indian government district* (IGD), les terres réservées aux Cris (TC), les terres réservées aux Naskapis (TK), le *Nisga'a village* (NVL), la *Nisga'a land* (NL) et la *Teslin land* (TL) ainsi que 35 autres SDR de divers autres types qui sont habituellement des collectivités nordiques en Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Yukon où l'on trouve de fortes concentrations d'Indiennes inscrites et d'Indiens inscrits.

[1] Pour de plus amples détails, voir : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/geo/index-fra.cfm

Canada

Région urbaine de recensement (régions urbaines) – variables de l'identité autochtone

La région urbaine de recensement sert à décrire des régions où habitent au moins 1 000 personnes et où la densité de population est d'au moins 400 personnes au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme une région rurale. Les SDR dans les réserves sont exclues de cette catégorie.

Région rurale de recensement (régions rurales) – variables de l'identité autochtone

Les régions rurales de recensement comprennent les régions éloignées, les réserves naturelles et les terres agricoles, ainsi que les petites villes, les villages et les autres localités où habitent moins de 1 000 personnes. Les SDR qui sont des réserves sont exclues de cette catégorie.

Note importante

Ce rapport repose sur les données du recensement de la population de 2006, qui utilise le concept de « région urbaine ». Dans ce rapport, nous avons utilisé l'expression « région urbaine de recensement » plutôt que « région urbaine » pour souligner son application dans le contexte du recensement. Le 3 février 2011, Statistique Canada a introduit une nouvelle terminologie qui servira à désigner les régions géographiques que l'on désignait auparavant par l'expression « régions urbaines ». Le terme « centre de population » a remplacé le terme « région urbaine » et le concept qui y est associé. On trouvera les détails du nouveau concept à

www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/110203/dq110203b-fra.htm

Identité autochtone

Se dit des personnes qui se sont identifiées à au moins un groupe autochtone, c'est à dire aux Indiennes ou aux Indiens de l'Amérique du Nord, à la nation métisse ou au peuple inuit; des personnes ayant déclaré être Indiennes ou Indiens des traités ou Indiennes ou Indiens inscrits selon la définition de la *Loi sur les Indiens du Canada*; ainsi que des personnes ayant déclaré être membres d'une bande indienne ou d'une Première nation. Lors du Recensement de 1991 et des recensements antérieurs, la population autochtone était déterminée au moyen de la question sur l'origine ethnique (ancêtres). Au Recensement de 1996, on a ajouté une question sur la perception de la recensée ou du recensé face à son identité autochtone. La question des recensements de 2006 et 2001 est la même que celle utilisée en 1996.

On remarquera qu'« **Ascendance autochtone** » renvoie aux personnes ayant indiqué au moins une ascendance autochtone (Indienne ou Indien de l'Amérique du Nord, Métisse ou Métis ou, encore, Inuite ou Inuit) à la question sur l'origine ethnique. « Origine ethnique » fait référence aux origines ethniques ou culturelles des ancêtres de la répondante ou du répondant. « Ascendance autochtone » était « Origine autochtone » avant le Recensement de 2006. Toutefois, le contenu de la variable en 2006 demeure inchangé par rapport aux recensements précédents.

Canada